

**ZAC de Châteaufarine - Echange avec la Société Casino**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : La Société «Casino Guichard Perrachon» se propose d'échanger avec la Ville divers délaissés de terrain. La société Casino cède à la Ville la parcelle cadastrée section LW n° 250 lieudit «A Prabey» pour 0 a 56. En contrepartie, la Ville aliène à la société Casino la parcelle cadastrée section LW n° 248 lieudit «A Prabey» pour 1 a 56.

L'échange se fera sans soulte. Les frais d'acte seront à la charge des deux parties.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser l'échange défini ci-dessus et à autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Visa préfectoral du 11 mars 1996.*